



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles
Pôle des Affaires Institutionnelles

Dossier suivi par
BOURDET Matthieu
Tél. : + 33 5 61 55 66 06
daji.elections@univ-tlse3.fr



**Appel à candidatures en vue de désigner
le directeur ou la directrice de l'école
d'ingénieur de l'Université Paul Sabatier,
Sciences, Ingénierie et TECHNOLOGIE
(UPSSITECH)**

Décision n° 2024-OR-137

LE PRÉSIDENT

- Vu** les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 6 ;
- Vu** les statuts de l'école d'ingénieur Université Paul Sabatier, Sciences, Ingénierie et TECHNOLOGIE (UPSSITECH) en date du 3 juin 2013 et notamment son article 8 ;
- Vu** la délibération 2024/01/CA-059, en date du 15 janvier 2024 portant la professeure Odile RAUZY à la présidence de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier ;

DÉCIDE

Article 1 : Sièges à pourvoir

Le siège de directeur de l'école d'ingénieur de l'Université Paul Sabatier, Sciences, Ingénierie et TECHNOLOGIE (UPSSITECH) est à pourvoir.

Article 2 : Modalités de désignation

L'appel à candidatures est ouvert à tout personnel de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier.

Le directeur ou la directrice est nommé par la présidente de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier sur proposition du conseil de l'UPSSITECH et après avis du conseil de la FSI et du conseil d'administration de l'université.

Calendrier prévisionnel de passage en conseil :

- Conseil de l'Upssitech : mardi 27 février 2024 ;
- Conseil de la FSI : jeudi 29 février 2024 ;
- Conseil d'administration : lundi 11 mars 2024.

Article 3 : Durée du mandat

La durée du mandat est de cinq ans, renouvelable une fois. Il cesse si la personne désignée perd la qualité au titre de laquelle elle l'a été.

Article 4 : Candidatures

Les candidatures des personnels de l'université devront être adressées à la présidente de l'université Toulouse III - Paul Sabatier et au président du conseil de l'UPSSITECH.

Les candidats devront fournir un CV et une lettre de motivation.

Les déclarations de candidatures devront être adressées suivant les modalités suivantes :

1- A la présidente de l'université Toulouse III - Paul Sabatier

- Par courrier, par lettre recommandée avec accusé de réception, ou en main propre :

Cabinet du président de l'université Toulouse III – Paul Sabatier,
Bâtiment administration centrale 1^{er} étage
Université Toulouse III – Paul Sabatier
118 route de Narbonne
31062 Toulouse CEDEX 9.

- Ou par courriel à : president@univ-tlse3.fr
(Personne à contacter Pôle des affaires institutionnelles : BOURDET Matthieu 05-61-55-66-06).

2- Au président du conseil de l'UPSSITECH

- Par courrier, par lettre recommandée avec accusé de réception, ou en main propre à l'attention de Yannick SOUM :

Président du conseil de l'UPSSITECH
Bâtiment U3 - UPSSITECH
118 Route de Narbonne
31062 Toulouse CEDEX 9

- Ou par Courriel à : yannick.soum@airbus.com

Le dépôt de candidatures est à remettre au plus tard le **mardi 20 février 2024 à 12h00**. La date et l'heure de réception font foi. Passé cette date et horaire, les candidatures ne seront pas acceptées.

Article 5 : Exécution

La présidente de l'université Toulouse III – Paul Sabatier est chargée de l'exécution de la présente décision.

Article 6 : Publicité

La présente décision est transmise à la rectrice de l'académie de Toulouse, chancelière des universités.

Elle est affichée dans le bâtiment de l'administration centrale sur le campus de Toulouse.
Elle fait également l'objet d'une publicité sur le site internet et ENT de l'université.

Fait à Toulouse, le 31 janvier 2024,
Par la présidente de l'université Toulouse III – Paul Sabatier,



Odile RAUZY